

# LE GUIDE



QUI LUTTE CONTRE LE  
HARCÈLEMENT SEXISTE

#ONFAITBLOC 🖐️

## LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXISTE EST UNE PRIORITÉ !

Le SYTRAL et le réseau TCL s'engagent pour assurer la sécurité de tous, et particulièrement des femmes.

Tous les moyens humains et techniques, tous les acteurs de la sécurité, de la justice et de la citoyenneté sont mobilisés pour identifier, arrêter et punir les agresseurs.

Le réseau TCL est globalement l'un des plus sûrs de France, mais une agression est toujours inacceptable, toujours de trop.

Vous trouverez dans ce guide des informations pratiques, des conseils et des ressources pour vous aider à réagir que vous soyez victime ou témoin d'une agression.

Il appartient à chacune et à chacun d'entre nous de ne pas laisser faire, de ne pas se taire.

Nous comptons sur votre aide pour lutter ensemble contre le harcèlement sexiste et les agressions sexuelles.

# TOUT LE RÉSEAU FACE AU HARCÈLEMENT SEXISTE FAIT BLOC

## HARCÈLEMENT SEXISTE ET VIOLENCES SEXUELLES MOTS POUR MAUX

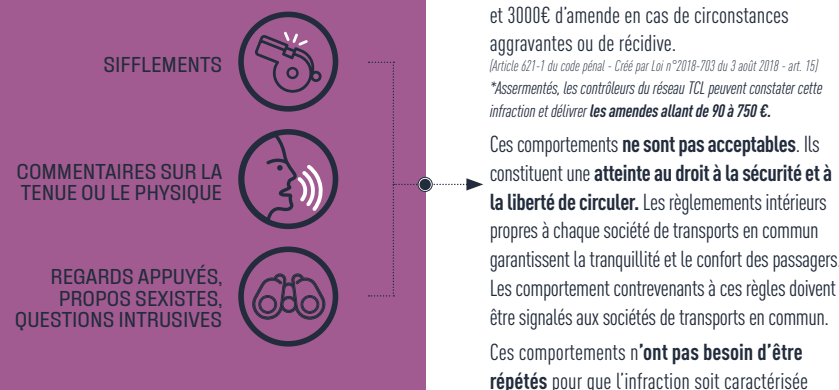
**LE HARCÈLEMENT SEXISTE** : le fait d'imposer tout propos ou comportement qui crée une situation intimidante, humiliante ou offensante portant atteinte à la dignité de la personne.

**LES VIOLENCES SEXUELLES** : définies par la loi, elles recouvrent l'exhibition et le harcèlement sexuel ainsi que les agressions sexuelles dont le viol.

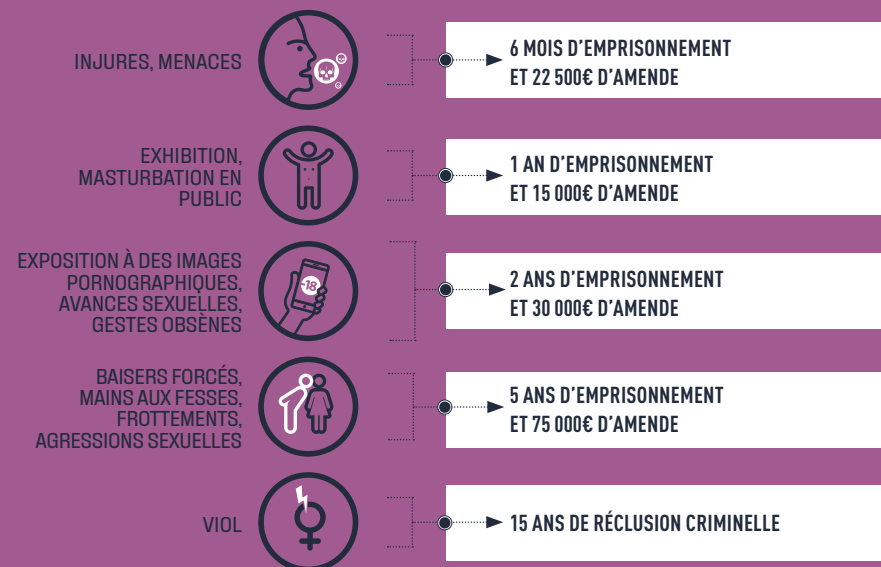
## LE HARCÈLEMENT SEXUEL EST UN DÉLIT

Le harcèlement sexiste et sexuel est puni par la loi. Une même agression peut commencer par du harcèlement sexiste et se poursuivre par des violences sexuelles. C'est pourquoi il ne faut pas banaliser, minimiser ou tolérer ces comportements.

### OUTRAGE SEXISTE



### HARCÈLEMENT SEXUEL ET VIOLENCES SEXUELLES



# QUAND UNE SEULE SE FAIT HARCELER C'EST TOUT LE QUI DOIT S'INTERPOSER.

## L'AGRESSEUR ET SES STRATÉGIES

Il n'y a pas de profil type de l'agresseur ou du harceleur.

Cependant, il est en général conscient de ses actes et donc responsable de son comportement et de ses propos.

L'agresseur cherche à établir une domination sur sa victime tout en s'assurant une certaine impunité. Le plus fréquemment, il utilise les stratégies suivantes :

- Il instaure un climat de confiance (demande de renseignements sur le trajet, conversations anodines).
- Il cherche à isoler sa victime physiquement.
- Il reporte systématiquement la responsabilité de ses actes sur sa victime.
- Il la culpabilise, etc...

La victime n'est jamais responsable : aucune tenue, aucune parole, aucun comportement ne peut justifier le harcèlement et les violences sexuelles.

### NON, C'EST NON !

Non, c'est un mot, un signe de tête, une attitude comme ne pas répondre, tourner la tête, s'éloigner...

## DANS LES PAS DE AU HARCÈLEMENT SEXISTE.

#ONFAITBLOC 

Témoins ou victimes, rapprochez-vous d'un agent TCL ou appelez le 17.  
Les citoyens et les 4 600 agents TCL réagissent ensemble !

## CONSÉQUENCES ET BONS REFLEXES POUR LA VICTIME

Une victime développe un stress aigu. Elle peut revivre continuellement la scène, être en état d'hyper vigilance ou dépressif voire suicidaire, développer des peurs...

Ces symptômes entraînent une souffrance importante. La victime peut s'isoler, fuir les lieux publics et sa vie sociale et professionnelle s'en trouve dégradée.

### FACE AU HARCELEMENT :

- S'éloigner de l'agresseur, ne pas se laisser isoler.
- Dire « NON » et « STOP » de manière claire et forte.
- Se rapprocher d'agents TCL, comme le conducteur du bus, qui sauront vous accompagner ou d'autres usagers et demander de l'aide.
- Actionner l'appel aux bornes d'urgence dans les stations, les métros et les tramways ou composer le 17.
- Signaler tout fait de harcèlement ou d'agression sur le site [tcl.fr](http://tcl.fr), rubrique Assistance / Sécurité sur le réseau

### EN CAS D'AGRESSION :

- Composer le 17.
- Actionner l'appel aux bornes d'urgence dans les stations, les métros et les tramways ou le signaler immédiatement à un agent TCL (conducteurs, contrôleurs...) :
- Porter plainte dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie. Les forces de l'ordre doivent recevoir votre plainte. Vous pouvez vous faire accompagner par un proche si vous en ressentez le besoin.

Il est important de signaler rapidement une agression aux TCL pour pouvoir utiliser les images des caméras du réseau, identifier l'agresseur et le faire condamner.

## TÉMOIN D'UNE AGRESSION : RÉAGIR VITE ET BIEN

### FACE AU HARCÈLEMENT :

- Se manifester pendant l'agression pour essayer de l'interrompre sans se mettre en danger. Par exemple s'adresser à la victime comme si on la connaissait : amie, collègue, cousine...
- Prévenir des agents TCL, comme le conducteur du bus.
- Actionner l'appel aux bornes d'urgence dans les stations, métros et tramways ou composer le 17.

### EN CAS D'AGRESSION :

- Prévenir rapidement les agents TCL, comme le conducteur, ou appeler le 17.
- Informer la victime qu'elle peut et doit déposer plainte.  
Lui proposer d'appeler vous-même le 17 et de témoigner (par écrit, en précisant bien le lieu, la date, les circonstances et les personnes présentes). Lui proposer vos coordonnées.
- Si elle est blessée ou choquée, contacter immédiatement le 15 ou le 18 pour une prise en charge médicale.
- Etre disponible et instaurer un climat de sécurité avec la victime. Ne pas minimiser les faits. Soutenir la parole de la victime.



## LES MOYENS DU RÉSEAU TCL...

### DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES :

- 4 600 agents dont + de 250 agents de contrôle et d'intervention
- 8 200 caméras
- Des bornes d'appel en station et dans les tramways et métros
- Un appel direct aux forces de police et de secours depuis tous les bus et le PC sécurité TCL.
- Un PC sécurité qui fonctionne 24 h / 24 toute l'année. Des interventions rapides.



## DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Porteur de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le SYTRAL et l'opérateur du réseau TCL travaillent au quotidien avec leurs partenaires :

- La préfecture du Rhône (préfet délégué pour la Défense et la Sécurité)
- Le ministère de la justice (procureur de la République)
- La police nationale et la gendarmerie nationale
- La délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- Les polices municipales
- Les services prévention et sécurité des communes

# HARCÈLEMENT SEXISTE, ARRÊTONS D'ÊTRE 🙈

## #ONFAITBLOC 🖐️

Témoign d'une agression, je la signale via les bornes d'appels en stations et dans les tramways et métros.

## LES ACTIONS ENGAGÉES

### • Depuis 2015, les marches exploratoires :

Des utilisatrices volontaires du réseau TCL identifient les éléments d'insécurité sur leurs lignes. Elles proposent des améliorations et deviennent actrices de leur propre sécurité. Les marches exploratoires ont eu lieu sur les lignes C5, C12, C14, 7, 15 et 52.

Les campagnes de communication de lutte contre le harcèlement sexiste ont été souhaitées par les ambassadrices. Depuis 2017, une nouvelle signalétique valorisant la présence des 8 200 caméras dans le réseau est déployée.

Plus d'information sur [sytral.fr](http://sytral.fr)

- Une sensibilisation au harcèlement sexiste et à la prise en charge d'un voyageur victime d'une agression sur le réseau est effectuée auprès des conducteurs nouvellement embauchés.

En complément, pour aider les victimes dans leurs démarches, des professionnels TCL du Service Prévention de la délinquance sont disponibles et à leur écoute au 04 69 66 92 00.

- Un nouveau service de **descente à la demande**, effectif dans un premier temps sur les lignes qui ont fait l'objet de marches exploratoires, a été généralisé en novembre 2019 à l'ensemble des lignes de bus du réseau.

Ce dispositif permet aux voyageurs de descendre après 22h, entre deux arrêts, afin d'être déposés au plus près de leur destination.

EN 2019  
225 agents formés

### • La prévention éducative :

Pour sensibiliser les jeunes aux bons comportements à adopter dans les transports en commun, des agents TCL vont régulièrement à leur rencontre dans leur quotidien scolaire, périscolaire ou associatif. Un des objectifs est de pouvoir les sensibiliser sur la thématique du harcèlement sexiste dans les transports en commun.

EN 2019  
673 jeunes sensibilisés sur la thématique du harcèlement sexiste



**LE HARCÈLEMENT  
SEXISTE C'EST   
ET UN DÉLIT  
PASSIBLE DE  
PRISON. **

**#ONFAITBLOC **

Victimes, déposez plainte : l'agression sexuelle est un délit :  
5 ans de prison et 75 000 € d'amende.

**HARCÈLEMENT  
SEXISTE,  
ARRÊTONS  
D'ÊTRE **

**#ONFAITBLOC **

Victimes et témoins, alertez-nous au plus vite !  
8200 caméras veillent sur vous dans les métros, les tramways et les bus.

NUMÉROS D'URGENCE

17 : POLICE SECOURS • 18 : POMPIERS • 15 : SAMU  
112 : NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EN EUROPE  
114 : POUR LES PERSONNES AVEC DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE OU À PARLER

SOUTIEN ET CONSEIL

39 19 : VIOLENCE FEMMES INFO (NUMÉRO NATIONAL)  
116 006 : FRANCE VICTIME (NUMÉRO NATIONAL)  
04 78 85 76 47 : VIFFIL  
04 78 60 20 21 : LAVI  
04 78 39 32 25 : CIDFF  
04 78 60 00 13 : LE MAS INFO VICTIMES  
OU TOUTE AUTRE ASSOCIATION DE VOTRE CHOIX.

SIGNALEMENT EN LIGNE DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

TCL.FR  
SERVICE-PUBLIC.FR/CFMI

